



cda

2023

COMITÉ  
DE DÉVELOPPEMENT  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ÎLE D'YEU

# Rapport d'activité du CDA

EXERCICE DU 01/01 AU 31/12/2023

COMITE DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (CDA) DE L'ÎLE D'YEU

## 1. Sommaire

1.Sommaire .....	2
2.Vie associative du CDA – fonctionnement de l'association .....	3
2.1. Les membres du CDA.....	3
2.2. Les adhésions .....	3
2.3. Le Conseil d'Administration.....	3
3.Rapport d'activité.....	5
3.1. Communication : de nouveaux supports et outils .....	5
3.2. Foncier agricole : poursuivre la mobilisation foncière des terres agricoles et leur mise en valeur – Aperçu des actions réalisées en 2023 et perspectives 2024 .....	6
3.3. Poursuite du projet Au f'île de l'eau : réalisations 2023 et perspectives 2024 .....	9
3.4. Autres sujets agricoles .....	10
4.Projections financières de l'activité .....	11
4.1. Composition des dépenses et des recettes 2023.....	11
4.2. Projection de l'activité du chargé de mission .....	12
5.Bilan de la convention triennale CDA – Commune et perspectives .....	13
5.1. Bilan .....	13
5.2. Perspectives .....	13
6.Travailler en réseau.....	14

## 2. Vie associative du CDA – fonctionnement de l'association

### 2.1. Les membres du CDA

Le CDA est composé de personnes morales et physiques. Elles sont réparties dans trois collèges, inscrits dans les statuts de l'association. La répartition des collèges est la suivante :

**Collège 1** : Les personnes morales.

**Collège 2** : Les agriculteurs-trices, à savoir toutes les personnes qui déclarent exercer une profession principale agricole (catégorie socioprofessionnelle déclarée), c'est-à-dire exploitant, aide familial ou salarié exploitant et qui résident en permanence sur l'Île d'Yeu.

**Collège 3** : Toute autre personne physique.

L'association du CDA reconnaît des **membres fondateurs** : la Mairie de l'Île d'Yeu, l'association Collectif Agricole de l'Île d'Yeu, l'association Yeu Demain, la Société Coopérative Civile Immobilière Terres Islaises, les quatre exploitations agricoles suivantes : l'EARL La Bergerie, l'EARL du Moulin, la Ferme d'Emilie, et Les Pieds sur terre.

### 2.2. Les adhésions

Pour cette troisième année d'existence en tant qu'association, les adhésions au sein du CDA sont réparties de la manière suivante :

Collèges	Collège 1 Personnes morales	Collège 2 Agriculteurs	Collège 3 Autres personnes physiques
Nombre d'adhérents	5	5	23

### 2.3. Le Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale du CDA du 2 février 2023 a élu les membres du Conseil d'Administration. Le CA s'est réuni trois fois en 2023. Les réunions de Bureau, ouvertes au CA, ont lieu une fois par mois.

**Liste des membres du CA**

<b>COLLÈGE 1</b>			
<b>Structure</b>	<b>Représentée par</b>	<b>Fonction au sein du CDA</b>	<b>Membre du bureau</b>
Mairie de l'Île d'Yeu	Emmanuel MAILLARD	Vice-Président	Oui
	Michel CHARUAU	Administrateur	Oui
Collectif Agricole	Georges BIRAULT	Président	Oui
	Benjamin BONNEAU	Administrateur	Non
Yeu Demain	François NINEY	Administrateur	Non
SCCI Terres Islaises	Renan Pointeau	Administrateur	Non

<b>COLLÈGE 2</b>			
<b>Structure</b>	<b>Représentée par</b>	<b>Fonction au sein du CDA</b>	<b>Membre du bureau</b>
EARL du Moulin	Philippe Cantin	Secrétaire	Oui
EARL La Bergerie	Julien Sage	Secrétaire adjoint	Oui
La Ferme d'Emilie	Emilie Sage	Administratrice	Non
Les Pieds sur terre	Benjamin Bonneau et/ou Eliot Roussely	Administrateurs	Non

<b>COLLÈGE 3</b>			
<b>NOM Prénom</b>	<b>Fonction au sein du CDA</b>	<b>Membre du bureau</b>	
TUBIANA PEYROT Maïa (suppléante puis remplaçante de Cristi COHEN)	Administratrice	Non	
MALLET Martin	Administrateur	Non	
ROUSSELY Eliot	Trésorier	Oui	

**Fonctionnement du bureau et du CA**

Lors des trois derniers exercices, 2021, 2022 et 2023, les réunions se sont organisées de la manière suivante : une AG annuelle, un CA trimestriel et un bureau mensuel. Le bureau était ouvert aux membres du CA sur la base du volontariat, en fonction des sujets traités à l'ordre du jour.

### 3. Rapport d'activité

#### 3.1. Communication : de nouveaux supports et outils

##### 3.1.1. Des actions de communication variées

Actions de communication	Modalités	Publics touchés
Presses locales (voir paragraphe suivant)	Articles	Lecteurs locaux
Autres presses (voir paragraphe suivant)	Articles	Lecteurs divers, plus spécialisés
1 émission de radio sur Neptune FM	Radio	Habitants de l'île
1 émission de radio « Penser Local » sur RPSFM	Radio	Habitants des Pays-de-la-Loire
1 Exposition « Pour une agriculture du vivant » (3 bâches)	Panneaux d'exposition	Habitants de l'île et visiteurs
1 réalisation de clips vidéo avec Oya Film	Supports vidéo	Publics divers
Nouveau tirage de <i>Carnet de voyage</i> , écrit et illustré par Cristi Cohen, 500 ex	Livres	Habitants de l'île et visiteurs
Intervention à l'événement « Un Lyeu une Rencontre »	Conférence	Habitants de l'île et visiteurs
Participation aux fêtes agricoles locales : Fermes ouvertes et Fête de la bio	Fêtes	Habitants de l'île et visiteurs
1 projection au Ciné Islais + ciné-débat animé par 5 intervenants du réseau Paysans de nature et Terre de Liens	Ciné – débat	Habitants de l'île

##### 3.1.2. Le CDA dans la presse

- *Des interventions dans des presses diversifiées : relevés des articles publiés en 2023 mentionnant le CDA et ses projets*

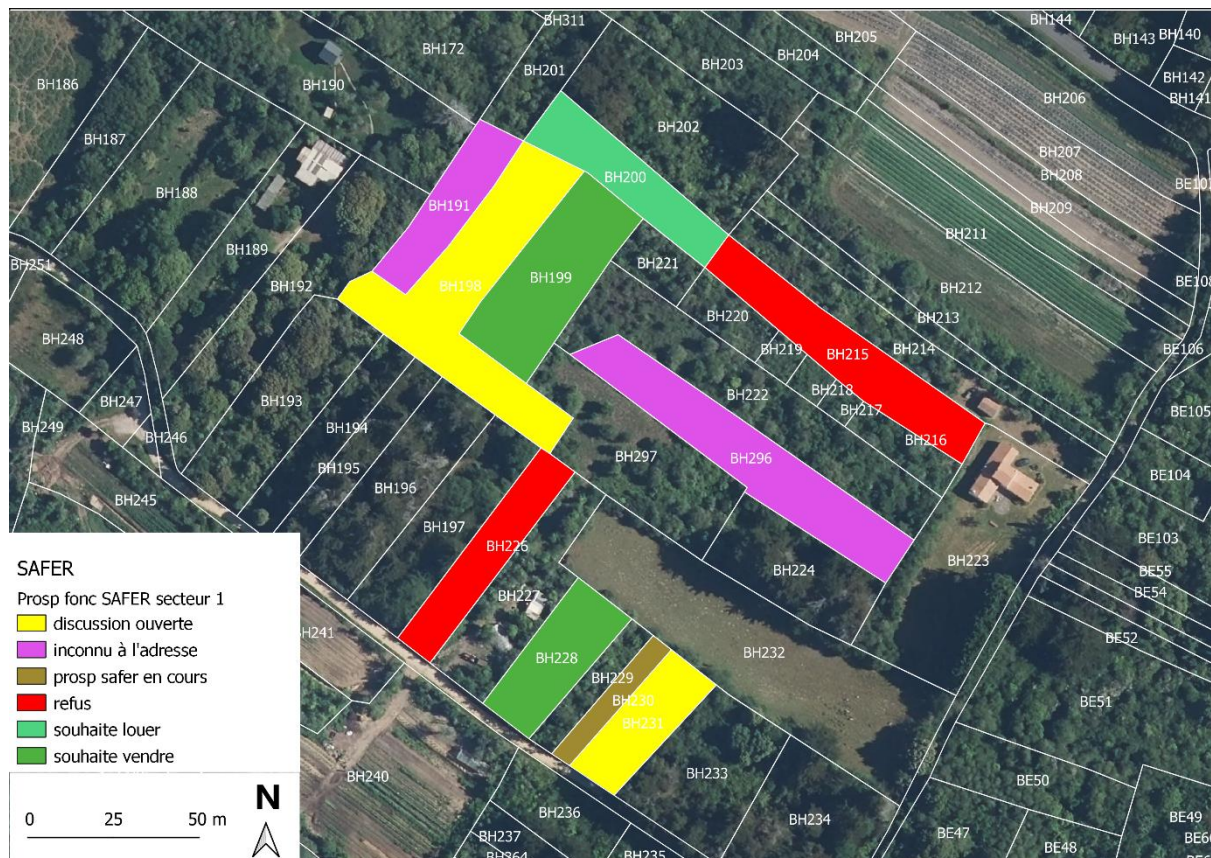
Média	Sujet / Titre de l'article	Date de publication
Ouest-France	Annonce du ciné – débat	31 octobre 2023
Magasine mairie	Article au fîle de l'eau	Décembre 2023

### 3.2. Foncier agricole : poursuivre la mobilisation foncière des terres agricoles et leur mise en valeur – Aperçu des actions réalisées en 2023 et perspectives 2024

Réalisé en 2023			
Actions	Partenaires	Prestataires	Résultats
Prospection foncière sur 10 parcelles prioritaires, zone <i>Le Grison – Les Gélas</i>	Commune de l'Île d'Yeu	SAFER pays-de-la-Loire	Voir cartographie ci-dessous
Préemption SAFER	Commune de l'Île d'Yeu, agriculteurs	SAFER pays-de-la-Loire	1 préemption en 2023. Motif : vente privée hors prix du marché pour extension de jardin. 1 100 m <sup>2</sup>
Prospection foncière en direct avec propriétaires privés sur parcelles agricoles à enjeu	Commune de l'Île d'Yeu	Interne CDA	Accord avec 5 propriétaires privés pour acquisition par la commune : 28 320 m <sup>2</sup>  Cession de Commune à SCCI : 6 195 m <sup>2</sup>  Un échange foncier réalisé, récupération : 1 492 m <sup>2</sup> Un échange en cours, potentiel de récupération : 41 403 m <sup>2</sup>
Total foncier agricole mobilisé : <b>3,09 ha</b> / en discussion pour échange : <b>4,14 ha</b>			
Effet à la baisse sur le prix du foncier agricole	-		Après des transactions stabilisées à 2€ depuis plusieurs années, observation de transactions qui tendent vers 1€
Défrichage – préparation de terrains agricole	-	Interne CDA	2 090 m <sup>2</sup> défrichés
Prévisionnel 2024			
Actions	Partenaires	Prestataires	Résultats attendus
Prospection foncière sur 2 <sup>ème</sup> secteur prioritaire	Commune de l'Île d'Yeu	SAFER pays-de-la-Loire	Reproduire la démarche de 2022
Préemption SAFER	Commune de l'Île d'Yeu, agriculteurs	SAFER pays-de-la-Loire	Maintenir un contrôle du foncier agricole (prix et statut acquéreur) pour empêcher la spéculation
Recherche de Bien Sans Maître	Commune de l'Île d'Yeu	En cours de définition	Vérification de 69 parcelles agricoles identifiées comme peut-être sans maîtres
Défrichage – préparation de terrain – bornage	Commune de l'Île d'Yeu	A définir	15 000 € au budget commune / complément par CDA selon fonds

• **Restitution de la prospection foncière avec la SAFER**

Un secteur prioritaire de 10 parcelles en zone agricole à prospecter a été défini dans les secteurs Grands Bourdets et Les Gélas. La restitution de la SAFER a eu lieu le 1/12/2023. Carte synthétique des résultats ci-dessous :



Inconnu à l'adresse : potentiel bien sans maître. Discussion ouverte : une discussion est engagée avec le ou les propriétaires pour étudier la possibilité d'un échange foncier avec une autre parcelle communale, et ainsi récupérer celle visée pour le projet agricole.

• **Défrichage réalisé pour le compte d'activités agricoles ou de futures installations**

Situations	Opérations (en m <sup>2</sup> )				<b>Superficie par site. (en m<sup>2</sup>)</b>
	Débroussaillage	Dessouchage	Rotavator	Autre	
Fief du bois AD 206	2 090	0	0	0	<b>2 090</b>
<b>TOTAL</b>					<b>2 090</b>

Une parcelle privée a été défrichée pour un projet agricole. Il s'agit de la AD 206. Projet expérimental de plantation d'un verger suite à la reconstitution d'un sol avec les composants du centre de la Gravaire (fine, terre végétale, compost). Objectif à terme : intégrer la parcelle à la ferme municipale et contribuer à alimenter en fruits les restaurations collectives (scolaires et EHPAD) de l'île.

- **Perspectives concernant le foncier agricole : anticiper la révision du PLU**

Le développement de l'agriculture à l'Île d'Yeu repose pour beaucoup sur les possibilités qu'offre le PLU. Avant la prochaine révision du PLU, il conviendra pour le CDA de porter un diagnostic fin sur la mise en avant du lien entre : objectifs – besoins – ressources – manques, afin d'établir un plan d'actions réalisable à moyen et long-terme. En effet, les objectifs de développement agricole doivent être clairement identifiés, ils doivent répondre à un besoin, ils doivent pouvoir se baser sur des ressources disponibles et mobilisables, ils doivent être réalisables dans les conditions actuelles ou des conditions futures meilleures mais atteignables (par exemple les conditions permises après une révision du PLU au cours de laquelle les objectifs identifiés auront pu être argumentés et pris en compte pour pouvoir être atteints), et ils doivent être portés politiquement.

Pour cela, le CDA peut réaliser une partie du diagnostic, notamment l'identification des besoins, en concertant le milieu agricole par exemple. Il devra être aidé pour la partie juridique. A ce titre, les exemples de Belle-Ile et Bréhat sont à prendre en compte. Appuyés par le RAIA, ces îles ont engagé des stagiaires de master 2 en droit de l'urbanisme. Au cours des stages de fin d'étude de 6 mois, les étudiants ont identifié le cadre juridique de l'urbanisme dans les îles, la place de l'agriculture, et les leviers juridiques à mobiliser pour conforter cette place. De plus, le temps du stage est l'occasion d'entamer une médiation avec les services de l'Etat qui interviennent dans l'élaboration d'un document d'urbanisme.

En résumé, un travail préparatoire approfondi devra être mené en 2024 et 2025, pour permettre :

- D'identifier précisément les objectifs de développement agricole partagés à l'échelle de l'île par l'ensemble des acteurs du monde agricole. Porter politiquement ces objectifs par la commune, avec des moyens adaptés ;
- D'identifier les leviers juridiques à mobiliser pour répondre aux objectifs de développement définis précédemment, dans le contexte de l'écriture d'un document d'urbanisme sur une commune insulaire ;
- De mobiliser en amont de la révision du PLU, sous forme de médiation, les interlocuteurs clés qui interviennent lors de l'élaboration du PLU (portent un avis, valident une orientation, etc.) : DREAL, DDTM, CDNPS, ABF, CDPENAF, Département... ;



### 3.3. Poursuite du projet Au f'île de l'eau : réalisations 2023 et perspectives 2024

Réalisé en 2023			
Actions	Partenaires	Prestataires	Résultats
Restauration de la mare de la fosse de l'Auge, 200 m <sup>2</sup>	–	ID Verde	Mare restaurée
Restauration de 80 ml de fossés, secteur mare de Ker Chauvet : défrichage et curage	–	ID Verde	Fossés entretenus et de nouveau opérationnels. Conditions d'exploitation améliorées pour le projet agricole attendant
Restauration et création de 68 ml de fossés (10m de buses) sur une ferme en installation ; agrandissement de la mare sur le même site agricole	–	ID Verde	Réseau de fossés et mares amélioré, fonctionnel, et conditions de culture améliorées sur le site agricole
Prévisionnel 2024			
Actions	Partenaires	Prestataires	Résultats
Restauration – création – entretien de fossés et mares sur les sites agricoles prioritaires	–	A définir	Conditions : fonds CDA
Autres actions sur la ressource en eau des fermes : récupération des pluviales, etc.	–	A définir	Conditions : fonds CDA, autres fonds (Agence de l'eau, autres)
Etude Université de Nantes : analyse fonctionnement réseaux hydrographiques secteur sud-est / analyse de pollution sur plusieurs parcelles agricoles à enjeu	–	Université de Nantes	Améliorer la connaissance du fonctionnement hydrographique dans la zone concernée, en vue de travaux de restauration / entretien.

- **Financement du projet**

L'année 2024 verra comme nouveau financement ou solde de convention en cours :

Financeurs	Acompte	Solde
DRAAF PDL	–	18 066€
Fondation du patrimoine – Et club des mécènes	–	12 007€
Fondation du patrimoine collecte	–	9 370€
<b>TOTAL</b>	<b>0€</b>	<b>39 110€</b>

### 3.4. Autres sujets agricoles

- **Equarrissage**

Le CDA a participé à la démarche de la commune de mettre en place un service d'équarrissage. Après une négociation avec l'équarrisseur Secanim, du matériel a été acheté par la commune pour le stockage des animaux morts. Un circuit logistique est prévu avec les Sables d'Olonne et le centre d'équarrissage de Benet, en Vendée.

En avril, la commune a reçu la visite de la Secanim avec le directeur des marchés France et le responsable logistique Vendée. Depuis ces discussions du printemps, la convention entre la commune et Secanim est toujours en attente. Elle doit porter notamment sur la tarification du service.

- **Plantation de haies**

Le CDA a coordonné la plantation de haies sur quatre fermes. Les plantations ont eu lieu le 12 décembre, après un travail préparatoire réalisé sur le terrain par chaque agriculteur, et au niveau administratif et logistique par le CDA (commande des plants, suivi du dossier, etc.).

Cette plantation a pu se faire dans le cadre du Plan Vendée Biodiversité Climat (PVBC), accompagné techniquement par la Chambre d'Agriculture des Pays-de-la-Loire et financé en partie par le Département.

- **Livraison des productions du centre de la Gravaire**

Le CDA a accompagné la commune pour trouver des usages aux matières produites et stockées sur le centre de la Gravaire (principalement : fine, broyat, compost), parfois à l'excès. Le débouché agricole a été mesuré par enquête auprès des agriculteurs. Des livraisons ont été effectuées au cours de l'automne 2023. Le stock de compost a été épuisé. Au 31 décembre, certaines livraisons n'avaient pas encore eu lieu. Les livraisons prendront fin lorsque le stock de matière sera reconstitué et dans les cas concernés, quand les chemins d'accès seront à nouveaux praticables.

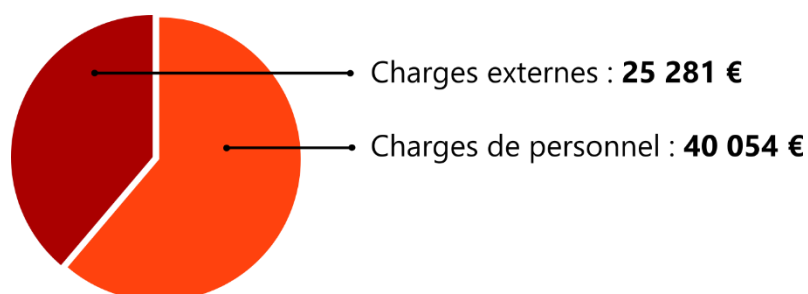
La commune fait un geste avec cette démarche, elle prend à sa charge les coûts de livraison (achat de la nouvelle remorque, temps d'agents, carburant).

## 4. Projections financières de l'activité

### 4.1. Composition des dépenses et des recettes 2023

- **Concernant les dépenses**

Comme indiqué dans le rapport financier, l'activité de l'année 2022 a généré des charges d'exploitation de **65 435 €** qui se répartissent ainsi :



- **Concernant les recettes**

Au cours de cette année, des versements issus des subventions obtenues par le CDA ont été perçus. Ils concernent soit des soldes de convention, soit des acomptes préalables au solde. D'autres dépenses ont été réalisées et donnent droit à des subventions à recevoir en 2024. Enfin des recettes d'autres types ont été perçus, comme le stock des carnets de voyage.

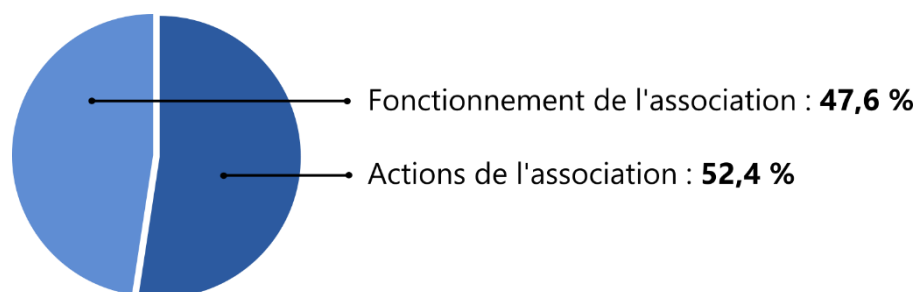
Nature de la convention	Montants des versements obtenus
DRAAF PDL : M13B	Acompte n°3 23 126€
Mairie de l'Île d'Yeu	Acompte n°3 36 000€
Fondation Engie	Versement global 10 000€
Association Yeu Demain	Participation <i>Au fîle de l'eau</i> 5 000€
<b>TOTAL 74 126€</b>	
Nature de la convention	Montants des versements à recevoir
Fondation du patrimoine	Solde actuel lié au projet 11 127,2€
Fondation club des mécènes	Solde actuel lié au projet 880,1€
Collecte Fondation du patrimoine	Solde actuel lié à la collecte 9 370€
<b>TOTAL 21 377,3€</b>	
Autres recettes	
Stock Carnet de voyage (recettes des ventes : 2 560€)	3 560€
<b>TOTAL 3 560€</b>	
<b>TOTAL GLOBAL RECETTES 99 063,3€</b>	

#### 4.2. Projection de l'activité du chargé de mission

En 2023, le calcul pour la répartition du temps de travail du chargé de mission se base sur deux postes principaux, qui concernent :

- Le **fonctionnement** de l'association : animation, coordination, recherche de financements, communication, etc. (1),
- La **conduite des actions** pour les projets : Terre fertile, Au fil de l'eau, et d'autres actions annexes (2)

Regroupé par poste parmi les quatre mis en avant, le temps consacré aux tâches en rapport au temps global d'activité du chargé de mission se fait selon la répartition suivante :



Le temps consacré aux actions de l'association a connu une certaine hausse en 2023 (52,4%) par rapport à 2022 (41%). Cela peut s'expliquer en partie par le développement de nouvelles actions (Gravaire, haies...), par le travail important de mobilisation de financements réalisé en 2022 et donc moins chronophage en 2023, et par l'augmentation de l'efficacité dans la conduite des tâches de fonctionnement.

## 5. Bilan de la convention triennale CDA – Commune et perspectives

### 5.1. Bilan

Le CDA s'est constitué en association début 2021, encouragé par la commune de l'Île d'Yeu. En effet, membre depuis les débuts du CDA en 2014, la commune a peu à peu accentué son soutien, notamment en termes de financement et de logistique. En 2020, un accord entre le CDA et la commune a permis la signature d'une convention de trois ans, de 2021 à 2023, comprenant : la constitution du CDA en association, le versement d'une subvention annuelle de 36 000€ sur la durée de la convention et calculée par rapport au coût prévisionnel d'une activité salariée à temps complet, et la mise à disposition d'un bureau et des moyens matériels de la conduite de cette activité salariée.

Cette convention a pris fin en décembre 2023. Le dernier trimestre 2023 a donc été l'occasion de dresser un bilan de ces trois années. Une consultation interne auprès des membres du CA a été réalisée. Un rapport de bilan (45 pages) a été rédigé ainsi qu'une synthèse (6 pages).

### 5.2. Perspectives

Ce bilan a également servi au moment de la consultation interne de la commune pour la définition de son budget 2024 : renégociation d'une nouvelle convention triennale 2024-2026 CDA – Commune, et proposition d'un panel d'actions à conduire en 2024, financées par la commune et pilotées conjointement avec le CDA. Voir ci-dessous :

Actions proposées	Montants (€)
Renouvellement de la convention avec Terre de Liens Pays-de-la-Loire	2 500 €
Renouvellement de l'adhésion de la commune au RAIA	2 500 €
Reconduction de l'outil vigifoncier et renouvellement de la convention Commune – SAFER (qui prendra fin en 2024)	1 000 €
Prise de parts de la Commune dans la SCCI Terres Islaises	6 195 €
Nouvelle recherche de biens sans maître sur la base d'une liste de parcelles tenue par le CDA depuis trois ans	15 000 €
Nouvelle prospection foncière sur un panel d'une dizaine de parcelles prioritaires, par la SAFER	10 200 €
Rachat par la Commune de parcelles préemptées par la SAFER ou toute autre acquisition de foncier agricole, y compris en négociation directe	30 000 €
Fonds pour la remise en culture de foncier communal (défrichage, dessouchage, préparation du sol, bornage)	31 000 €
Co-financement du poste de chargé de mission – convention 2024-2026	45 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>143 395 €</b>

Ces propositions vont être discutées en interne par la commune dans le cadre de la négociation pour son budget. Le CDA est en attente du vote du budget municipal 2024 pour connaître la totalité des moyens alloués aux actions de développement agricole en 2024, mais celles-ci pourraient connaître une augmentation significative après s'être contractées en 2023.

## **6. Travailler en réseau**

- Des partenaires techniques et financiers impliqués

Les partenaires en 2023 restent globalement les mêmes qu'en 2022. Petite nouveauté, le Département s'est transformé en partenaire financier pour le projet de plantation des haies dans le cadre du Plan Vendée Biodiversité Climat (PVBC) en plus d'être l'interlocuteur technique habituel concernant la gestion des ENS.

Les autres partenaires financiers : la Commune de l'Île d'Yeu, la Fondation du Patrimoine, la Fondation Engie, la DRAAF Pays-de-la-Loire, la Région Pays-de-la-Loire.

Et les partenaires techniques : le RAIA, Terre de Liens Pays-de-la-Loire, la Chambre d'Agriculture, la LPO de Vendée, Solidarité Paysans Vendée, les lycées agricoles de Vendée (Les Etablières et le lycée nature de la Roche/Yon), l'Université de Nantes. Une action ponctuelle sur la question de la friche agricole, à l'initiative de Terre de Liens Pays-de-la-Loire a vu la collaboration de nouveaux partenaires, notamment des scientifiques (Institut Agro Rennes Angers et Université de Lausanne) et des membres du réseau Paysans de nature.

## Les partenaires techniques



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
VENDÉE



## Les partenaires financiers

